

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
DES BARONNIES EN DROME PROVENÇALE**

**REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
Séance du 28 mars 2023 à 18h00 à Buis-les-Baronnies**

Le Conseil communautaire, convoqué le 22 mars 2023 par le Président, M. Thierry DAYRE, s'est réuni en session ordinaire dans la salle La Palun à Buis-les-Baronnies

**Secrétaire de séance** : Madame Aurélie LOUPIAS

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance** : 97

**Nombre de voix délibératives** : 74

**Etaient présents** : 59 (dont 2 suppléants)

Éric RICHARD - Annie FEUILLAS - Christian THIRIOT - Jean-Luc PERNET (suppléant) - José FERNANDES - Sébastien BERNARD - Rémy CLEMENT - Juliette HAÏM - Pascale ROCHAS - Michel TREMORI - Philippe CAHN - Jean-Michel LAGET - Yoann GRONCHI - Eric LYOBARD - Gérard TRUPHEMUS - Sébastien DUPOUX - Pascal CIRER-METHEL - Michel GREGOIRE - Lionel ESTEVE - Philippe LEDESERT - Augustin CLEMENT - Laurent CHAREYRE - Christian CORNILLAC - Roland PEYRON - Stéphane DECONINCK - Gérard CHAPPON (suppléant) - Sylvie GARNERO - Didier LAFFITTE - Aurore AMOURDEDIEU - Martine BERGER-SABATIER - Christian CARRERE - Pierre COMBES - Thierry DAYRE - Jean-Luc GREGOIRE - Pascal LANTHEAUME - Aurélie LOUPIAS - Nadia MACIPE - Jean-Jacques MONPEYSSSEN - Didier ROUSSELLE - Thierry TATONI - Christian TEULADE - Roger VIARSAC - Alain MONGE - Alan PUSTOCH - Martial BONNEFOY - Olivier SALIN - Claude CHAMBON - Jean GARCIA - Alain LABROT - Christelle RUYSSCHAERT - Alain FRACHINOUS - Christine ROUSSIN - Alexandre PENIGAUT - Patrick TITZ - Claude BAS - Gérard PEZ - Alain NICOLAS - Eliane GAUTHIER - Claude SOMAGLINO

**Etaient absents ou excusés** : 25

Marc HAMARD - Lionel FOUGERAS - Gines ACHAT - François GROSS - Patrick LEDOUX - Jérôme BOMPARD - Jean-Marc PELACUER - Monique BALDUCHI - Brigitte DUC - François GIRAUD - Stéphanie POUYET - Didier GILLET - Géraud BONTOUX - Isabelle TEISSEYRE - Serge ROUX - Gilles RAVOUX - Gilbert MORIN - Annelise FAREL - Didier GIREN - Marc BOMPARD - Véronique CHAUVET - Fabienne BARBANSON - Muriel BREDY - Nadège RANCON - Jacques NIVON -

**Excusés ayant donné pouvoir** : 15

Daniel CHARRASSE a donné pouvoir à Christian THIRIOT - André DONZE a donné pouvoir à Pascale ROCHAS - Sébastien ROUSTAN a donné pouvoir à Sylvie GARNERO - Laurence CHAUDET a donné pouvoir à Philippe LEDESERT - Denis CONIL a donné pouvoir à Pascal CIRER-METHEL - Mathieu ANDRE a donné pouvoir à Eric LYOBARD - Odile TACUSSEL a donné pouvoir à Alain NICOLAS - Monique BOTTINI a donné pouvoir à Roger VIARSAC - Florence BOUNIN a donné pouvoir à Christian CARRERE - Marie-Christine LAURENT a donné pouvoir à Martine BERGER-SABATIER - Odile PILOZ a donné pouvoir à Pascal LANTHEAUME - Mireille QUARLIN a donné pouvoir à Yoann GRONCHI - Jean-Louis NICOLAS a donné pouvoir à José FERNANDES - Sylvie BOREL a donné pouvoir à Olivier SALIN - Marie-Pierre MONIER a donné pouvoir à Pierre COMBES

**Politique territoriale Petite Enfance - Social**

Rapporteur : Pascale ROCHAS

**Petite Enfance**

**040-2023 Convention CAUE / Commune de Montbrun-les-Bains / CCBDP  
Accompagnement à la maîtrise d'ouvrage  
Projet de construction d'une crèche à Montbrun-les-Bains**

Dans le cadre de sa compétence Petite-Enfance, la Communauté de communes soutient et accompagne les accueils Petite-enfance du territoire.

Elle soutient ainsi la micro-crèche situé à Montbrun-les-Bains gérée par la Mutuelle AESIO. Ce service, lancé fin 2019, est logé dans une maison en location de DAH.

En collaboration avec la Commune de Montbrun-les-Bains et la Mutuelle AESIO, il était convenu d'expérimenter le format micro-crèche sur cette partie du territoire.

Ces dernières années ont permis de vérifier la pertinence de ce service avec 24 enfants inscrits en 2022 et une présence quotidienne oscillant entre 9 et 12 enfants.

Il convient donc de réfléchir à la construction d'un lieu dédié à ce service, en prenant en compte, par ailleurs, la dynamique de développement économique avec le projet d'extension des thermes qui entrainera certainement une augmentation du besoin de garde en crèche sur ce bassin de vie.

**Considérant** que la mission d'accompagnement du CAUE consistera en :

- **une phase de réflexion et de programmation** : évaluation des besoins, mobilisation des acteurs et partenaires – sensibilisation aux enjeux architecturaux et environnementaux (en lien avec le CEDER ou le SDED) – approche de l'enveloppe budgétaire ;
- **après définition des modalités d'aménagement opérationnel, lancement de la phase de consultation** : accompagnement à l'élaboration du cahier des charges, au choix de l'équipe à la rédaction des pièces de la consultation.

**Considérant** que cette mission d'accompagnement de 12 jours de travail du conseiller sur 24 mois, s'élève à **5 076 €**.

**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et procédé au vote,  
décide**

**POUR : 74**

**CONTRE : 0**

**ABSTENTION : 0**

**D'APPROUVER** la mission d'accompagnement du CAUE pour le projet de construction d'une crèche à Montbrun-les-Bains ;

**D'AUTORISER** la signature d'une convention spécifique avec le CAUE pour conduire cet accompagnement ;

**D'INSCRIRE** au budget général 2023 les crédits nécessaires à cette mission ;

**DE MANDATER** le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

Le Président

Thierry DAYRE



Transmission en préfecture le : 31/03/23

Mise en ligne le : 03/04/23

Ampliation à :